

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de SAINT HILAIRE DE RIEZ

Révision n°I du Plan local d'urbanisme

Par arrêté n°URBA-02 en date du 4 septembre 2019,

Le Maire de la commune de Saint Hilaire de Riez a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision n°I du Plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Claude GRELIER, ingénieur en chef des TPE à la retraite a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Nantes.

L'enquête publique se déroulera du lundi 30 septembre au mercredi 30 octobre 2019 inclus

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Saint Hilaire de Riez (à l'Hôtel de Ville – place de l'église et au service urbanisme – immeuble « Les Salorges », 6 rue du Gatineau) ainsi que sur le site internet de la Ville (<http://www.sainthilairederiez.fr> – Aménager – Plan local d'urbanisme) pendant 31 jours consécutifs. Ils seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme (de 13h45 à 17h15) et à l'Hôtel de Ville (le lundi de 9h00 à 12h30 – 13h45 à 16h30, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 – 13h45 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h00).

Chacun pourra également prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1597> (les pièces du dossier sont accessibles avant l'ouverture de l'enquête), ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Saint Hilaire de Riez (Place de l'église – 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ) ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@sainthilairederiez.fr.

En outre, le commissaire-enquêteur tiendra ses permanences au cours desquelles il sera librement accessible au public, à la mairie de Saint-Hilaire-de-Riez les jours suivants :

- le mardi 1^{er} octobre 2019 de 13h45 à 17h15 – Service urbanisme – 6 rue du Gatineau
- le jeudi 10 octobre 2019 de 17h à 20h – Service urbanisme
- le samedi 19 octobre 2019 de 9h00 à 12h – Hôtel de Ville – Place de l'église
- le mercredi 23 octobre 2019 de 9h à 12h – Service urbanisme
- et le mercredi 30 octobre 2019 de 13h45 à 17h – Service urbanisme

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur aura 1 mois pour rendre son rapport et ses conclusions motivées qui seront rendus publics et consultables à la mairie de Saint Hilaire de Riez (service d'urbanisme) aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Ville (<http://www.sainthilairederiez.fr>).

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié suites aux résultats de l'enquête publique, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

La personne responsable du projet est M. le Maire. Les demandes d'information sur le dossier du PLU peuvent être formulées auprès de Mme Valérie VECCHI, 1^{ere} adjointe en charge de l'aménagement et de l'urbanisme ou de Mme Sophie ROUSTAN, Directrice de l'Aménagement, de l'Economie et du Développement Durable (DAEDD).

Le Maire
Laurent BOUDELIER

